

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur de produit GHS

Nom du produit	ACERnt 16-7-10
N° de produit	13170
Marque	ACERnt Controlled Release Fertilizer

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Engrais soluble dans l'eau pour plantes.

Engrais à libération contrôlée pour plantes

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom	Master Plant-Prod Inc.
Adresse	314 Orenda Rd. Brampton ON L6T 1G1 Canada
Téléphone	905-793-8000
email	mppi@plantprod.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

905-793-8000
FOR EMERGENCIES INVOLVING DANGEROUS GOODS Call CANUTEC's 24-Hour
Number 1-888-CANUTEC (226-8832) (North American use) and/or 1-613-996-6666
(International use)

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: WHMIS as amended (12.15.2022)

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire (chapitre 3.3), Cat. 2
- Toxicité pour la reproduction (chapitre 3.7), Cat. 1

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

H319
H360

Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu>
<indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

Conseil(s) de prudence

P201
P202
P264
P280

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313
P337+P313
P405
P501

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Composant	N° CAS	Concentration
Ammonium Nitrate	6484-52-2	18 - 36 % (poids)
Boric acid	10043-35-3	0.06 - 0.6 % (poids)

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

En cas d'inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par exemple bracelets de montre, ceintures). Lavez délicatement et soigneusement avec de l'eau tiède courante et du savon doux pendant 5 minutes. Obtenez un avis ou une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Enlever les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par exemple bracelets de montre, ceintures). Lavez délicatement et soigneusement avec de l'eau tiède courante et du savon doux pendant 5 minutes. Obtenez un avis ou une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

En cas de contact avec les yeux

Rincer délicatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Rincer délicatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Rincer délicatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Si le vomissement se produit naturellement, demandez à la victime de se pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

4.3 Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Voir les informations de premiers secours ci-dessus. Note aux médecins : appliquer des mesures générales de soutien et traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Utiliser des quantités abondantes d'eau pulvérisée ou de brouillard.

NE PAS utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Lors d'un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être générées :

Ne brûle pas. Oxydant doux. Peut intensifier le feu.

oxydes de magnésium,

oxydes métalliques,

oxydes d'azote,

oxydes de phosphore,

oxydes de potassium,

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et des vêtements de protection complets.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Retirez ou isolez les matières incompatibles ainsi que les autres matières dangereuses. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utilisez un équipement antidéflagrant mis à la terre. Utilisez l'équipement de protection individuelle recommandé dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation et l'inhalation de poussière.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les canalisations, sur le sol ou dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Contenir le déversement. Évitez tout contact avec des combustibles, des matières organiques et des sources d'inflammation. Recueillir à l'aide d'une pelle/d'une cuillère ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié pour élimination.

Contenir le déversement. Évitez de générer de la poussière. Recueillir à l'aide d'une pelle/d'une cuillère ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié pour élimination. Évitez tout contact avec des combustibles, des matières organiques et des sources d'inflammation. Consultez la section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Ne respirez pas ce produit. Évitez tout contact cutané répété ou prolongé. Ne vous mettez pas dans les yeux. Utiliser uniquement là où il y a une ventilation adéquate. Évitez l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter le rejet dans l'environnement. Évitez tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver dans un endroit : frais, sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur et d'inflammation, séparé des matériaux incompatibles (voir Section 10 : Stabilité et réactivité), bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Refermer le sac partiel avant le stockage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Boric acid (CAS: 10043-35-3 EC: 233-139-2)

TWA (Inhalation): 2 mg/m³ 8 hours; USA (ACGIH TLV)

STEL (Inhalation): 6 mg/m³ 15 min; USA (ACGIH TLV)

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une ventilation par aspiration locale si la ventilation générale n'est pas adéquate pour contrôler la quantité dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Lors de la manipulation du produit sec concentré : porter des lunettes de protection. Lors de la manipulation du produit dissous : porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protéger la peau exposée à l'aide de gants isolants adaptés aux basses températures, à manches longues, d'un tablier et d'un pantalon de protection portés à l'extérieur des bottes ou par-dessus les chaussures.

Protection respiratoire

Utilisez un respirateur contre les particules approprié approuvé par le NIOSH. Surveillez les niveaux de poussière dans la zone de travail et assurez une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide
Apparence	Granulés.
Couleur	Brun/Gris
Odeur	Légère odeur d'ammoniaque.
Seuil olfactif	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Inflammabilité	Pas disponible
Limite inférieure et supérieure d'explosivité / limite d'inflammabilité	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
pH	Pas disponible
Viscosité cinématique	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol / eau (valeur logarithmique)	Pas disponible
Tension de vapeur	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Densité et/ou densité relative	Pas disponible
Densité de vapeur relative	Pas disponible
Caractéristiques des particules	Pas disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation. Peut intensifier le feu.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucun attendu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur. Flammes nues, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation. Eau, humidité ou humidité.

10.5 Matériaux incompatibles

Acides forts, alcaloïdes forts, oxydants, matières organiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit. Consultez la section 5 (Dangers spécifiques découlant du produit) pour connaître les matières dangereuses générées lors d'un incendie.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion/irritation de la peau

Une exposition répétée ou prolongée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Une irritation ou une brûlure pourrait survenir si la solution d'engrais est projetée dans les yeux ou si le produit sec entre en contact.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Très faible activité de vapeur. À des concentrations élevées, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des lésions pulmonaires.

Très faible activité de vapeur. À des concentrations élevées, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des lésions pulmonaires.

Cancérogénicité

L'acide nitrilotriacétique (NTA) et ses sels ont été déterminés comme « potentiellement cancérigènes pour l'homme » par le CIRC, un composé qui « peut raisonnablement être considéré comme cancérigène » par le NTP et « cancérigène sélectionné » par l'OSHA.

Aucune information n'a été trouvée.

Toxicité pour le système reproducteur

L'acide borique peut provoquer des malformations congénitales et altérer la fertilité masculine, selon des données animales.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Aucune donnée disponible sur le produit.

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur le produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur le produit.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur le produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Élimination du produit

Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT (US)

Pas marchandises dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Pas marchandises dangereuses

Association internationale du transport aérien (IATA)

Pas marchandises dangereuses

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

New Jersey Right To Know Components

Common name: AMMONIUM NITRATE

CAS number: 6484-52-2

Pennsylvania Right To Know Components

Chemical name: Nitric acid, ammonium salt

CAS number: 6484-52-2

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Nitric acid ammonium salt

CAS number: 6484-52-2

US EPA TSCA public inventory

Chemical name: Ammonium Nitrate

CAS number: 6484-52-2

SARA 302 Components

No chemicals in this material are subject to the reporting requirements of SARA Title III, Section 302.

SARA 313 Components

This material does not contain any chemical components with known CAS numbers that exceed the threshold (De Minimis) reporting levels established by SARA Title III, Section 313.

SARA 311/312 Hazards

Chronic Health Hazard

Massachusetts Right To Know Components

No components are subject to the Massachusetts Right to Know Act.

New Jersey Right To Know Components

Boric acid

CAS-No. 10043-35-3

Pennsylvania Right To Know Components

Boric acid

CAS-No. 10043-35-3

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Boric acid

CAS number: 11113-50-1

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Boric acid (H3BO3)

CAS number: 10043-35-3

EU Table of Harmonised Entries (Annex VI to CLP)

Chemical name: Boric acid

CAS number: 10043-35-3

SVHC Candidate List for Authorisation

Chemical name: Boric acid

US EPA TSCA public inventory

Chemical name: Boric acid

CAS number: 10043-35-3

SECTION 16: Autres informations

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni Master Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent. La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par le département technique de MPPI. Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation : 02/27/2026